


<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE</p> 	<p><b>COMMUNE D'AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS</b></p> <p><b>Délibération du conseil municipal du 5 mars 2020</b></p>
<p><b>Nombre :</b> De conseillers en exercice : 31 De présents : 19 De votants : 22</p> <p>Rapporteur : Hubert ARNAUD</p>	<p>L'an deux mil vingt, le cinq mars à vingt heures trente,</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de Méaudre,</p> <p>Sous la Présidence de M. Hubert ARNAUD, maire, Florence JASSERAND a été élue secrétaire. Présents tous les membres en exercice à l'exception de : Carole ANSEL, Michel ARNAUD, Michel BOULON, Nathalie BUDINSKI, Marie DARIER, Céline GAILLARD (Pouvoir à Hubert ARNAUD), Thierry GAMOT, Marc GOUY (Pouvoir à Pierre BUISSON), Chrystèle KERUZORE (Pouvoir à Pascale MORETTI), Daniel LE MINOR, Laure RAVIX, Jean-Charles ROBBE.</p>

### A - Approbation du compte rendu du dernier conseil

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

### B- Décisions du maire article L2122-22 du CGCT

- **Décision n°2020-07** : Décide le plan de financement suivant, concernant la réalisation d'un réseau de chaleur et la création d'une chaufferie bois :

DEPENSES	Total En € HT	RECETTES	En %	En €
Maîtrise d'œuvre	38 000€	DSIL	25%	124 525 €
Installations en chaufferie	324 000€	REGION	40%	199 240 €
Réseau de chaleur hors chaufferie et sous station	131 400€	DEPARTEMENT	15% (Plafond)	50 000€
Divers, essais, DOE	4 700€	Commune		124 335€
<b>Total</b>	<b>498 100€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>498 100€</b>

Hubert ARNAUD précise qu'il s'agit du plan de financement qui permet de déposer les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Alain CLARET demande s'il est déjà possible d'avoir une idée du coût de vente de la thermie : Pierre BUISSON répond que c'est impossible tant que l'on ne connaît pas précisément le coût du marché. Hubert ARNAUD précise qu'un bureau d'études nous accompagne pour mettre en place le budget annexe de vente de chaleur sur nos différents réseaux, et calculer le coût du prix de vente.

Hubert ARNAUD demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- Aliénation du chemin rural de La Verne
- Compte administratif 2019 des remontées mécaniques

## C- Délibérations

### 1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Hubert ARNAUD

Considérant les comptes de gestion 2019 de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors et des budgets annexes, établis par Monsieur Laurent Restoueix, trésorier principal de Villard de Lans,

Après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2019 du budget annexe Eau et Assainissement de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors,

Il est proposé au Conseil d' :

- APPROUVER le compte de gestion 2019 conformément aux écritures de la comptabilité administrative communale.

➔ Délibération approuvée à l'unanimité

### 2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BOIS ET FORÊTS

Rapporteur : Maryse NIVON

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil de :

- DONNER acte de la présentation faite du compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018	44 311,85 €			243 641,22 €		199 329,37 €
Opérations de l'exercice 2019	148 861,30 €	159 796,48 €	573 024,96 €	628 866,82 €	721 886,26 €	788 663,30 €
<b>TOTAUX</b>	193 173,15 €	159 796,48 €	573 024,96 €	872 508,04 €	721 886,26 €	987 992,67 €
Résultats de clôture 2019	33 376,67 €			299 483,08 €		266 106,41 €
Restes à réaliser	56 145,07 €	67 281,00 €			56 145,07 €	67 281,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	89 521,74 €	67 281,00 €		299 483,08 €	56 145,07 €	333 387,41 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>22 240,74 €</b>			<b>299 483,08 €</b>		<b>277 242,34 €</b>

- CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,
- ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pierre BUISSON précise que 4 parcelles ont été vendues à l'amiable pour un montant de 90 000€ ce qui permet d'avoir des recettes correctes. Il précise que le compte administratif 2020 ne sera pas aussi positif.

→ Délibération approuvée à l'unanimité

### 3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BOIS ET FORÊTS

*Rapporteur : Hubert ARNAUD*

Considérant les comptes de gestion 2019 de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors et des budgets annexes, établis par Monsieur Laurent Restoueix, trésorier principal de Villard de Lans,

Après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2019 du budget annexe Bois et Forêts de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors,

Il est proposé au Conseil d' :

- APPROUVER le compte de gestion 2019 conformément aux écritures de la comptabilité administrative communale.

→ Délibération approuvée à l'unanimité

### 4. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 – BOIS ET FORÊTS

*Rapporteur : Maryse NIVON*

Voir Annexe

→ Délibération approuvée à l'unanimité

### 5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF – BOIS ET FORÊTS

*Rapporteur : Maryse NIVON*

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la proposition budgétaire pour l'exercice 2020 pour le budget annexe « Bois et forêts»

Monsieur le Maire rappelle que le présent budget sera transmis à la trésorerie de Villard de Lans.

Il est proposé au Conseil d' :

- ADOPTER le budget primitif «**BOIS ET FORÊTS**» pour 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>676 342,34€</b>
Dépenses votées	676 342,34€
<i>Report déficit</i>	-
Recettes votées	399 100,00€
<i>Report excédent</i>	277 242,34€
<b>Section d'investissement</b>	<b>214 471,74€</b>
Dépenses votées	124 950,00€

Restes à réaliser dépenses	56 145,07€
<i>Report déficit</i>	33 376,67€
Recettes votées	147 190,74€
Restes à réaliser en recettes	67 281,00€
<i>Report excédent</i>	-

En termes de recettes, Pierre BUISSON précise que des ventes par contrat ont déjà été signées avec 3 scieurs pour un montant d'environ 280 000€, mais on ne sait pas à ce jour s'il y aura des ventes de coupes. Concernant les subventions du département sur le bois énergie, ces aides devraient augmenter à partir de 2020.

→ Délibération approuvée à l'unanimité

## 6. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Reporteur : Maryse NIVON

Le Maire de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil de :

- DONNER acte de la présentation faite du compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018	415 285,22 €				415 285,22 €	
Opérations de l'exercice 2019	2 558 149,67 €	1 989 923,24 €	5 129 884,22 €	6 250 335,39 €	7 688 033,89€	8 240 258,63 €
<b>TOTAUX</b>	2 973 434,89 €	1 989 923,24 €	5 129 884,22 €	6 250 335,39 €	8 103 319,11 €	8 240 258,63 €
Résultats de clôture 2019	983 511,65 €			1 120 451,17 €		136 939,52 €
<i>Restes à réaliser</i>	1 652 037,62 €	1 078 445,40 €			1 652 037,62 €	1 078 445,40 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	2 635 549,27 €	1 078 445,40 €		1 120 451,17 €	1 652 037,62 €	1 215 384,92 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>1 557 103,87 €</b>			<b>1 120 451,17 €</b>	<b>436 652,70 €</b>	

- CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,

- ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Gérard CLAUZIER demande si la dotation de l'Etat a diminué en 2019 : Maryse NIVON précise qu'elle a baissé un peu par rapport à 2018 (8 660€ exactement) et les notifications pour 2020 n'ont pas encore été transmises par la Direction des Finances.

→ Délibération approuvée à l'unanimité

## **7. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET PRINCIPAL**

*Rapporteur : Hubert ARNAUD*

Considérant les comptes de gestion 2019 de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors et des budgets annexes, établis par Monsieur Laurent Restoueix, trésorier principal de Villard de Lans,

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2019 du budget principal de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors,

Il est proposé au Conseil d' :

- APPROUVER le compte de gestion 2019 conformément aux écritures de la comptabilité administrative communale.

Gérard CLAUZIER demande si la dotation de l'Etat a diminué en 2019 : Maryse NIVON précise qu'elle a baissé un peu par rapport à 2018 (8 660€ exactement) et les notifications pour 2020 ne sont pas encore transmises.

➔ Délibération approuvée à l'unanimité

## **8. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 – BUDGET PRINCIPAL**

*Rapporteur : Maryse NIVON*

Voir annexe

➔ Délibération approuvée à l'unanimité

## **9. TAUX DE FISCALITE 2020**

*Rapporteur : Hubert ARNAUD*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux de référence 2020 des taxes locales pour la commune comme suit conformément à l'article 1638 du Code Général des Impôts :

-	Taxe d'habitation :	22.90 %
-	Taxe foncière (bâti) :	19.59 %
-	Taxe foncière (non bâti)	47,60 %

Il est proposé au Conseil d' :

- APPROUVER les taux ci-dessus.

Hubert ARNAUD précise que les taux sont identiques depuis 2016.

➔ Délibération approuvée à l'unanimité

## **10. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL**

*Rapporteur : Maryse NIVON*

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la proposition budgétaire pour l'exercice 2020 pour le budget « Commune »

Monsieur le Maire rappelle que le présent budget sera transmis à la trésorerie de Villard de Lans.

Il est proposé au Conseil d' :

- ADOPTER le budget primitif «**COMMUNE** » pour 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>5 942 924,34€</b>
Dépenses votées	5 942 924,34€
Recettes votées	5 942 924,34€
<i>Report excédent</i>	-
<b>Section d'investissement</b>	<b>4 984 547,27€</b>
Dépenses votées	2 348 998,00€
<i>Report déficit</i>	983 511,65€
Restes à réaliser en dépenses	1 652 037,62€
Recettes votées	3 906 101,87€
Restes à réaliser en recettes	1 078 445,40€

→ Délibération approuvée à l'unanimité

#### 11. **COMPROMIS DE VENTE REFUGE DE LA SURE – COMMUNE DELEGUEE D'AUTRANS**

*Rapporteur : Jean-Marc ORIOLI*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2141-1 qui précise qu'un «bien d'une personne publique mentionnée à l'article L 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement».

Vu la délibération n°14/128 en date du 8 décembre 2014 du Conseil Municipal de l'ancienne commune d'Autrans actant le principe de la vente du refuge de la Sure, parcelle B404, pour financer la construction d'un garage des remontées mécaniques,

Vu l'avis des Domaines en date du 26 juillet 2016 estimant la valeur vénale à 140 000€, confirmé par l'avis en date du 25 septembre 2018,

Vu la délibération n°20/11 du 13 février 2020 autorisant le Maire à demander un nouvel avis aux Domaines,

Considérant que la commune est dans l'attente de l'avis des Domaines,

Considérant que ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public depuis 2008, année de la mise en place d'un bail commercial,

Considérant le règlement d'urbanisme pour la parcelle 021B404 située en zone Arh dans le PLU-IH permettant les activités de « restaurant et hébergement et hébergement touristique »,

Considérant le courrier en date du 8 janvier 2020 par lequel un acquéreur propose d'acheter le refuge de la Sure pour un montant de 130 000€, en vue d'y créer pour partie un gîte pour 8-10

personnes avec accessibilité PMR et de rénover pour partie le bâtiment en vue de son habitation principale, ce projet étant compatible avec la destination indiquée au règlement du PLU-IH,

Considérant la nécessité pour la commune d'utiliser les garages du refuge pour le stationnement des dameuses dans l'attente de la construction du futur garage des remontées mécaniques,

Il est proposé au Conseil d' :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et la vente avec l'acquéreur Monsieur DI BARTOLOMEO Nicolas pour un montant de 130 000€ sous réserves de l'avis des Domaines et dans les conditions suivantes :

- Dépôt d'un permis de construire pour la création d'un gîte
- Continuité d'hébergement des dameuses dans les garages du refuge jusqu'au printemps 2021 à titre gratuit

→ Délibération approuvée à l'unanimité

## **12. DESAFFECTION ET ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL APRES ENQUÊTE**

*Rapporteur : Hubert ARNAUD*

Par délibération en date du 14 novembre 2019, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural à la Verne – Méaudre à partir de la voirie du lotissement « La Verne » en vue de son intégration dans le lot n°1.

L'enquête publique s'est déroulée du 7 au 24 février 2020.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été respectée, il vous est proposé :

- de désaffecter le bas du chemin rural dit de la route des Narces à la Verne, sur sa partie basse à partir de la voirie du lotissement et d'une contenance de 66 m<sup>2</sup> en vue de son intégration au lot n°1 du lotissement communal « La Verne »;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

→ Délibération approuvée à l'unanimité

## **13. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET REMONTEES MECANIQUES**

*Rapporteur : Maryse NIVON*

Le Maire de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil de :

- DONNER acte de la présentation faite du compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2018</b>		15 350,57 €		21 737,89 €		37 088,46 €
<b>Opérations de l'exercice 2019</b>	635 900,31 €	828 791,20 €	2 055 489,30 €	1 987 164,34 €	2 691 389,61 €	2 815 955,54 €
<b>TOTAUX</b>	635 900,31 €	844 141,77 €	2 055 489,30 €	2 008 902,23 €	2 691 389,61 €	2 853 044,00 €
<b>Résultats de clôture 2019</b>		208 241,46 €	46 587,07 €			161 654,39 €
<b>Restes à réaliser</b>	408 764,03 €	201 766,00 €			408 764,03 €	201 766,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	408 764,03 €	410 007,46 €	46 587,07 €		408 764,03 €	363 420,39 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>1 243,43 €</b>	<b>46 587,07 €</b>		<b>45 343,64 €</b>	

- CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,

- ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hubert ARNAUD précise que le Conseil a souhaité reporter le vote du budget primitif des Remontées Mécaniques afin d'avoir connaissance d'un maximum de chiffres réalisés, en recettes comme dépenses, et notamment d'avoir le montant exact qui sera versé au titre des fonds manque de neige. Ce budget sera manifestement très difficile à équilibrer.

➔ Délibération approuvée à l'unanimité

### Questions diverses

- Alain CLARET demande ce qu'il en est de la motion pour le bois qui avait été prise au niveau de l'Etat, Pierre BUISSON répond que cela suit son cours, et qu'il n'y a pas de retour pour le moment.
- Alain CLARET s'interroge sur la tyrolienne : Pierre BUISSON rappelle qu'un ressort sur le système de retour de frein de l'arrivée avait cassé et a été changé, elle fonctionne donc à nouveau.
- Hubert ARNAUD clôt le dernier conseil municipal de cette mandature en remerciant l'ensemble de ses collègues élus pour leur participation et leur travail sur ces dernières années, leur travail a été riche et intéressant, même si ça n'a pas toujours été facile, et remercie également les services de la mairie pour leur investissement.

Hubert ARNAUD délivre une mention toute particulière à Pierre BUISSON dont c'est le dernier conseil municipal au terme de 31 années en tant qu'élus, soit environ 300 conseils municipaux, qui a œuvré pour sa commune et pour la commune nouvelle. Pierre BUISSON a porté la commune de façon exemplaire, chacun ayant appris à ses côtés, et les élus sont tous fiers de l'avoir accompagné : il restera pour tous un exemple.

Hubert Arnaud, Maire, le 12 mars 2020

